

N° 6930¹

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2015-2016

PROJET DE LOI

**modifiant les articles 10 et 12 de la loi du 4 septembre 2015
relative aux produits biocides**

* * *

AVIS DE LA CHAMBRE DES SALARIES

**DEPECHE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE
DES SALARIES AU SECRETAIRE D'ETAT AU DEVELOPPEMENT DURABLE
ET AUX INFRASTRUCTURES**

(8.1.2016)

Monsieur le secrétaire d'Etat,

Par lettre du 4 décembre 2015, vous avez soumis le projet de loi sous rubrique à l'avis de la Chambre des salariés.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que le projet sous rubrique n'appelle pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Veillez agréer, Monsieur le secrétaire d'Etat, l'expression de notre très haute considération.

Pour la Chambre des salariés,

Le Directeur,
Norbert TREMUTH

Le Président,
Jean-Claude REDING

